



Intersyndicale Culture
CGT/CFDT/SUD/FSU/UNSA/
1 rue des quatre fils
75003 Paris

A

Madame Rachida Dati
Ministre de la Culture
1 rue de Valois
75001 Paris

Paris le 31 juillet 2025

Objet : L'égalité professionnelle Femme/Homme au ministère de la Culture exige des moyens budgétaires

Madame la Ministre,

L'intersyndicale a signé le 3 avril 2025 un accord de méthode sur la négociation d'un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au ministère de la Culture. Depuis lors, seuls l'état de réalisation des actions du précédent accord et les besoins en documentation complémentaires ont été discutés.

Tout au long de ces échanges la question du financement a été éludée. Nous avançons donc dans l'incertitude la plus complète sur les moyens alloués à cette politique ministérielle.

En septembre 2025, nous entrerons dans la deuxième phase de discussion, celle de la négociation des actions pour chacun des thèmes prévus à l'accord. Ce nouveau cycle d'échanges débutera avec le thème suivant : « *Evaluer, prévenir, et le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes* ».

Le Rapport Social Unique de 2023 révèle l'existence au ministère de la Culture d'un écart de salaire annuel équivalent à 2 fois le SMIC en défaveur des femmes. Par ailleurs, les filières à prédominance féminine sont moins rémunérées que les filières à prédominance masculine. Vous conviendrez, Madame la Ministre, que des moyens budgétaires que vous

envisagez consacrer à cette action sont indispensables pour traiter ces écarts de rémunération.

Quand l'occasion d'évoquer les questions salariales se présentent, comme lors du groupe de travail du 16 juin dernier sur les mesures catégorielles au sein du ministère de la Culture, il n'est même pas envisagé de l'aborder sous l'angle de l'égalité professionnelle. Cette situation nous fait craindre que l'égalité professionnelle ne soit qu'une opération de communication alors que la loi doit avant tout s'appliquer !

Nous ne pouvons imaginer que cette deuxième phase s'amorce sans une enveloppe conséquente comme vous vous y êtes engagée au Comité Social d'Administration ministériel du 21 janvier 2025 en rappelant que « *c'est un domaine dans lequel les efforts et la vigilance doivent être constants* ». La lettre de l'intersyndicale du 17 octobre 2024 vous signifiait déjà « *que nous ne saurions retourner dans de pseudos groupes de travail qui, en l'absence de représentantEs de votre cabinet ou de moyens budgétaires, ne saurait faire aboutir des mesures à la hauteur des enjeux d'égalité professionnelle* ».

Notre inquiétude est d'autant plus vive que les annonces budgétaires qui se profilent nous laissent penser que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne sera pas, encore une fois, la priorité du moment. Aujourd'hui, se pose la question de vos réelles ambitions sur l'égalité professionnelle dans la construction du budget 2026.

A l'heure où le budget du ministère se négocie avec Bercy, nous vous demandons de nous confirmer par écrit les moyens budgétaires que vous consacrerez à la réparation des inégalités entre les femmes et les hommes pour le plan pluriannuel et dès 2026.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression nos salutations syndicales les plus respectueuses.

L'intersyndicale

CGT-Culture, CFDT-Culture, SUD-Culture, FSU-Culture, SNCS-UNSA, CFTC-Culture

Copie pour information à :

Mme Irène Basilis, haute fonctionnaire à l'égalité, diversité et prévention des discriminations

M. Luc Allaire, Secrétaire général du ministère de la Culture

M. Stéphane Lagier, Secrétaire général adjoint du ministère de la Culture

Mme Hélène Szarzynski, directrice des ressources humaines